



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE GAZ DE SCHISTE APRES L'AVIS du CONSEIL CONSTITUTIONNEL

**Bordes le 14 octobre 2013** - La récente décision du Conseil Constitutionnel validant la loi 2011-835 du 13 juillet 2011 n'est finalement qu'un coup d'épée dans l'eau.

Cette loi validée, déclarée constitutionnelle, n'est ni modifiée ni annulée, elle reste telle que nous la connaissons avec quatre articles dont deux seulement ont été appliqués à ce jour.

Si elle a été légalement contestée, elle est devenue maintenant juridiquement incontestable, et l'exécutif doit alors l'appliquer dans son intégralité, comme nous l'exigeons depuis plusieurs mois.

Mais, que penser de toutes les déclarations, gesticulations et fanfaronnades venues de tous bords, politiques, élus, collectifs divers, complaisamment relayées par la puissance médiatique, qui nous commentent cette décision historique comme s'il s'agissait d'une victoire napoléonienne contre l'ennemi juré que serait l'industrie pétrolière ?

La nation serait ainsi soulagée et aurait éradiqué le mal suprême, à savoir l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures qui ont pourtant été à l'origine du développement et du confort dont nous jouissons actuellement.

On croit rêver ! Si victoire il y a, c'est plutôt celle de **l'obscurantisme, de l'ignorance, de l'incompétence, de la manipulation de l'information, du mépris de la technique et de l'industrie**. Cette soi-disant victoire porte la marque d'une **puissance déclinante, frileuse, fascinée par des mirages idéologiques**, en passe de devenir un désert industriel et de succomber sous la charge d'une dette abyssale.

**Et bien NON** Monsieur le Président, **NON** Monsieur le Ministre Philippe MARTIN, **NON** Monsieur José BOVÉ et Madame LEPAGE, malgré vos déclamations euphoriques et tapageuses, **la porte n'est pas fermée** comme vous l'affirmez, mais bien au contraire elle reste grande ouverte car il faut maintenant appliquer l'intégralité de cette loi, c'est-à-dire ses articles 2 et 4 (articles dont Madame BATHO s'est vantée d'avoir bloqué l'application, décision digne d'une république bananière) et conduire les expérimentations qu'elle prévoit.

Nous ne vous laisserons pas **brader l'intérêt général** au profit de combines politiciennes ; le peuple démoralisé à soif de vérité et nous poursuivrons coûte que coûte notre combat pour que cessent le mensonge et la démagogie et que prévalent le bon sens et le réalisme.

Jacques Sallibartant  
Président

Jean-Claude Rémondet  
Vice-président